

Isabelle DIRY-LÖNS
Bibliothèque de la Sorbonne
Service des manuscrits et du livre ancien

La restauration au service d'une politique de conservation et de valorisation des collections patrimoniales : l'exemple de la Bibliothèque de la Sorbonne

Le contexte : les collections patrimoniales de la Bibliothèque de la Sorbonne

Profil des collections¹

Les collections patrimoniales de la Bibliothèque de la Sorbonne se composent de trois ensembles distincts et complémentaires, contenant tous manuscrits, estampes et imprimés :

- le fonds Sorbonne, héritier de la Bibliothèque de l'Université de Paris, ouverte au public en 1770 (à distinguer de la bibliothèque du Collège de Sorbonne dont les collections seront dispersées à la Révolution),
- le fonds Victor-Cousin, réunissant la bibliothèque et les papiers légués à l'Université de Paris en 1863 par le philosophe,
- le fonds Richelieu également légué à l'Université de Paris en 1933 par le dernier duc de Richelieu.

Au total, ces collections comptent, tout fonds confondu :

- plus de 3 000 volumes de manuscrits auxquels s'ajoutent plus de 260 cartons d'archives,
- environ 115 000 imprimés anciens (éditions antérieures à 1800), auxquels s'ajoutent plusieurs milliers d'ouvrages précieux des XIX^e et XX^e siècles,
- ainsi qu'un fonds iconographique composé de plus de 7 000 estampes, de cartes anciennes et de plusieurs centaines de cartes postales et de photographies.

Cet ensemble patrimonial présente un caractère universitaire très marqué remontant à ses origines : il provient essentiellement d'institutions universitaires ou d'anciens professeurs du Moyen Age à nos jours et sa constitution a répondu pour l'essentiel à la nécessité de fournir à la communauté universitaire une bibliothèque savante contenant les meilleures éditions des sources et des textes ainsi que tout ce qui en permettait le commentaire ou la critique. Il en résulte une certaine austérité de la collection, l'importance accordée aux textes l'ayant toujours emporté sur l'intérêt présenté par l'objet qui les supporte et ce pour des raisons intellectuelles autant que financières. La qualité des ouvrages issus des saisies révolutionnaires, des dons sortant de l'ordinaire comme le fonds Victor-Cousin déjà évoqué, ont toutefois fait pénétrer la bibliophilie dans une bibliothèque longtemps peu sensible à ce critère mais au total, et malgré une certaine variété, c'est bien une collection à la tonalité plus intellectuelle que muséographique que la Bibliothèque de la Sorbonne s'efforce de mettre en valeur.

Le service des manuscrits et du livre ancien

Malgré la création d'une réserve au début du XX^e s., les collections patrimoniales de la

¹ Pour une description plus détaillée des collections : Jacqueline ARTIER, « La Bibliothèque de la Sorbonne », dans *Patrimoine des bibliothèques de France*, vol. 1 (Ile-de-France), Paris, 1995, pp. 112-123.

Bibliothèque de la Sorbonne ont longtemps été négligées du fait de l'absence de personnel spécialement affecté à sa conservation et à sa valorisation. Il a fallu attendre 1975 pour voir la création d'un Service des manuscrits et du livre ancien réunissant dans un premier temps la réserve et la Bibliothèque Victor-Cousin. En 1985 lui ont été adjoints l'atelier de microfilmage et l'atelier de restauration de la bibliothèque. Par ailleurs, c'est seulement en 1993 qu'ont été regroupés dans un magasin sous clef et rattachés à la réserve, l'ensemble des imprimés anciens encore dispersés dans les quelques 400 cotes du fonds général, soit 80 % des collections patrimoniales².

Encore aujourd'hui, le service des manuscrits et du livre ancien présente des effectifs modestes : 2 conservateurs, 3 magasiniers assurant la communication des documents en salle de Réserve, 1 assistant de bibliothèque attaché au fonds Victor-Cousin, 1 assistant attaché à l'atelier de reproduction - qui d'atelier de microfilmage s'est mué en 2000 en atelier de numérisation- auxquels s'ajoutent les 6 agents animant l'atelier de restauration.

Les moyens de la politique de restauration

L'atelier de restauration

Les effectifs de l'atelier de restauration de la Bibliothèque de la Sorbonne se composent plus précisément d'un chef de travaux d'art, de quatre techniciens d'art et d'un maître ouvrier passé adjoint technique principal (filière ITRF). Modestes, ces effectifs en font cependant l'atelier le mieux doté en personnel parmi les ateliers dépendant de bibliothèques de l'Enseignement supérieur.

L'ensemble de l'équipe ainsi constituée oeuvre à la restauration d'ouvrages ou de documents conservés par les soins du Service des manuscrits et du livre ancien à l'exception de l'adjoint technique principal qui intervient sur des ouvrages du fonds général, pratiquant notamment des restaurations papier avant que les ouvrages concernés ne partent à l'extérieur pour être reliés.

Les conditions d'installation de l'atelier sont loin d'être idéales, sa superficie n'excédant pas 60 m². Cette forte contrainte d'espace oblige les agents à observer une rigoureuse discipline dans l'organisation de leur travail : si chacun dispose bien sûr d'un établi, le grand plan de travail, indispensable à certaines opérations, ne peut être disponible pour chacun à toute heure. L'atelier a cependant bénéficié en 2002 d'un important réaménagement aux fins d'intégrer au mieux ses différents équipements et d'améliorer les conditions de travail des agents. Il a vu ses équipements complétés à cette même occasion : avant 2002, le gros matériel comptait trois presses (une métallique, une en bois, une électrique), un étau à endosser, une cisaille et une armoire de sécurité ; s'y sont ajoutés un bac de lavage, des plafonniers améliorant l'éclairage, un bureau informatique, divers rangements ainsi qu'une table aspirante complétée par un dôme d'humidification et un diffuseur de vapeurs à ultra-sons.

L'atelier a bénéficié ces dernières années d'un budget annuel de fonctionnement de 15 000 € pour l'achat de ses fournitures, ce régime succédant à des époques beaucoup moins fastes pour ne pas dire de sévère pénurie.

Le recours à des restaurateurs extérieurs

La politique de restauration de la Bibliothèque de la Sorbonne ne repose cependant pas sur les seules forces de son atelier de restauration. Elle fait en effet régulièrement appel à des restaurateurs extérieurs, publics ou privés. Ce poste de dépenses a représenté ces six dernières

² Jacqueline ARTIER, « Les collections patrimoniales de la Bibliothèque de la Sorbonne : une politique de valorisation » dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 41, n° 3, 1996, pp. 30-35.

années entre 25 000 et 48 000 euros selon l'année, soit 35 000 euros par an, en moyenne, les imprimés occasionnant la majeure partie (80 %) de ces dépenses (164 cotes traitées contre 50 pour les manuscrits).

Pratiques et procédures

La sélection des documents

Sont en premier lieu éligibles à la restauration, lorsque leur état de conservation le nécessite, les ouvrages ou les documents relevant de corpus faisant l'objet de programmes de valorisation définis comme prioritaires et développés au service des chercheurs. Parmi eux peuvent être cités :

- les sources de l'histoire de l'Université de Paris, qui sont actuellement au coeur du projet de numérisation de la bibliothèque (elles comptent aussi bien des manuscrits, des imprimés que des documents iconographiques),
- les papiers d'intellectuels et d'universitaires dont beaucoup se présentent encore sous une forme peu compatible avec les exigences d'une communication sécurisée et réclament traitement pour devenir consultables, que cette consultation soit physique (on doit procéder alors à la restauration, au montage sur onglets et à la reliure des feuillets) ou dématérialisée (on se contente alors dans un premier temps de la simple restauration des feuillets avant numérisation),
- les manuscrits médiévaux qui font l'objet d'une attention plus particulière, à la suite du travail d'inventaire des enluminures réalisé en amont de la campagne de prises de vues dernièrement menée par l'Institut de recherche et d'histoire des textes : ce recensement a en effet été de pair avec le relevé des éléments significatifs concernant l'état de conservation de chaque volume visité.

Autre vaste chantier, le catalogage rétrospectif, livre en main, des imprimés des fonds Sorbonne et Victor-Cousin est l'occasion d'un examen systématique de leur état de conservation en même temps que d'une évaluation de leur usage potentiel : la recherche bibliographique qui accompagne le travail de signalement permet de mesurer la rareté d'une édition et de constater ses localisations plus ou moins nombreuses ; ce potentiel d'usage va se trouver accru du fait même du travail de signalement, l'ouvrage catalogué étant désormais repérable à distance par des chercheurs.

Plus ponctuellement, un prêt pour exposition, une commande de reproduction émanant d'un lecteur, peuvent entraîner la décision d'une restauration.

Une fois la décision prise d'intervenir sur un document, se pose la question de son traitement en interne ou d'une externalisation, la réponse étant variable selon la nature des documents concernés.

Pour les manuscrits et plus particulièrement les papiers d'universitaires déjà évoqués, les masses à considérer sont telles qu'elles ont conduit ces dernières années à un partage entre traitements confiés à l'atelier de restauration de la bibliothèque et traitements confiés à l'extérieur. Pour l'extérieur, la prestation attendue comprend systématiquement la restauration, le montage sur onglet et la reliure des feuillets ; lorsque le travail est confié à l'atelier de la bibliothèque, il peut éventuellement être allégé et se résumer dans un premier temps à la restauration des feuillets, préalable à une numérisation qui permettra au lecteur d'accéder au document via le support de substitution ainsi créé.

Il n'en va pas de même des imprimés : lorsque l'ouvrage nécessite une importante restauration du papier, inévitablement très chronophage, il est systématiquement traité en interne afin d'éviter des factures trop lourdes.

Enfin, dans le cas de documents bien particuliers dont le traitement requiert des compétences très spécialisées, inexistantes à l'atelier de restauration de la bibliothèque, le recours à des restaurateurs privés ou à d'autres ateliers publics s'impose bien évidemment. Au cours de la dernière décennie, l'expertise d'une restauratrice du Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), spécialisée dans le traitement des textiles, a ainsi été sollicitée à l'occasion de la restauration de deux thèses sur soie du XVII^e s.³. La bibliothèque a de même fait appel au savoir-faire d'un restaurateur privé pour la restauration et le conditionnement des quelques 300 plaques de verre qu'elle conserve.

Les interventions pratiquées à l'atelier de restauration

La présence d'un atelier de restauration à la bibliothèque est un atout important permettant d'envisager, pour chaque document qui le nécessite et selon son état de dégradation, un large éventail d'interventions allant :

- du simple conditionnement défini au plus près des besoins, lorsque les solutions standard proposées par les fournisseurs se révèlent insatisfaisantes,
 - de l'intervention partielle : un élément constitutif à refixer ou à consolider (feuillet détaché, dos, coiffe...) afin d'éviter sa perte,
- ... à la restauration lourde impliquant le démontage du livre et la reconstitution de certains éléments comme la couture ou la tranche-file et s'accompagnant ou non d'un travail de restauration des feuillets constituant le corps d'ouvrages,
- ... en passant par :
- le montage sur onglet et la reliure de documents en feuilles ou en liasses, après éventuelle restauration des feuillets,
 - la confection de reliures ou de structures de conservation dans le cas d'ouvrages n'ayant jamais reçu de reliure,
 - la reliure de remplacement, avec, le cas échéant conditionnement des défets de l'ancienne reliure, lorsque le livre n'a plus de reliure ou lorsque la reliure d'origine est dans un état de dégradation tel qu'il n'est plus possible de la réutiliser (il faut alors prévoir de conditionnement de ses défets).

Compte tenu de la petite taille de l'équipe, chacun de ses membres - à l'exception de l'adjoint technique principal (qui effectue principalement des restaurations papier sur des ouvrages du fonds général) - est appelé à pratiquer ces différentes interventions, sans qu'existe aucune spécialisation des tâches entre agents.

Définition et suivi des projets de restauration

Le dialogue entre restaurateurs et conservateur, qui se doit de présider à la définition de chaque projet, est incontestablement facilité par la proximité de l'atelier. Celle-ci est également un avantage lorsqu'en cours d'intervention sont effectuées des découvertes susceptibles d'infléchir le projet initial.

Chacun de ces projets s'efforce de répondre au mieux aux principes d'éthique de la restauration aujourd'hui en vigueur :

- traitement aussi limité que possible,

³ Patricia DAL-PRÀ, Jean-François DELMAS, Blaise DUCOS, « La restauration de deux thèses sur soie du XVII^e s. conservées à la Bibliothèque de la Sorbonne », dans *Techné* : [revue du] *Centre de recherche et de restauration des musées de France-CNRS-UMR 171*, 2003, n° 17, p. 61-63.

- compatibilité avec les matières composant l'objet,
- réversibilité, même si celle-ci n'est jamais absolue,
- sincérité de la restauration qui doit restituer l'aspect du document original tout en demeurant décelable,
- respect des techniques anciennes, sauf lorsque leur application risque de contrarier trop fortement la consultation future du document une fois restauré.

Lorsqu'une intervention est décidée, le conservateur élabore une fiche de travail comportant classiquement :

- une notice bibliographique succincte, précisant obligatoirement le format et la collation (avec relevé des signatures pour les imprimés)
- l'indication des particularités d'exemplaire (reliure, couverture, ex-libris, incomplétude éventuelle...)
- la description de son état de conservation
- la définition du projet de restauration

Le technicien d'art s'empare de ces éléments et, sous l'autorité du chef de travaux d'art, détermine ce qui lui semble être la meilleure technique à employer pour atteindre les objectifs fixés. Il peut effectuer une contre-proposition s'il estime que le conservateur n'a pas identifié toutes les solutions de traitement envisageables.

Les interventions sortant de l'ordinaire font le cas échéant l'objet d'un dossier plus approfondi.

Désormais, les projets de restauration menés par l'atelier sont en tout cas mieux documentés qu'auparavant, l'atelier étant depuis peu équipé d'un appareil photo numérique permettant des prises de vue témoignant de l'état du document avant intervention, illustrant les étapes de cette intervention et les découvertes qu'elle a éventuellement occasionnées.

A l'issue de l'intervention, le technicien d'art détaille dans un tableau récapitulatif chacune des opérations effectuées ainsi que les matériaux qu'il a employés.

L'ensemble des outils de suivi des projets sont désormais informatisés ce qui facilite grandement l'accès à l'information qu'ils recèlent ainsi que l'établissement des statistiques annuelles rendant compte de l'activité de l'atelier.

Veille technique et formation

Dans le contexte particulier d'un atelier de petite taille comme celui de la Bibliothèque de la Sorbonne, l'enrichissement du savoir-faire des agents et l'entretien de leur polyvalence rendent plus nécessaires encore qu'ailleurs une veille technique régulière et efficace ainsi que la mise en oeuvre d'un programme de formation continue équilibré, conciliant réponses aux besoins du service et aspirations des agents.

La veille, portant aussi bien sur les techniques que sur les produits, incombe principalement au chef de travaux d'art qui en relaie les résultats aussi bien auprès des conservateurs que des techniciens d'art.

La formation continue s'appuie essentiellement sur des stages longs (de trois semaines à deux mois) sollicités auprès d'ateliers publics de plus grande envergure : au cours de ces cinq dernières années, la Bibliothèque nationale de France a ainsi successivement accueilli quatre agents de l'atelier (l'un à l'atelier du Département des estampes et de la photographie, l'un à l'atelier du

Département des cartes et plans, l'un au centre Joël-le-Teule de Sablé, l'un, enfin, au Service de restauration du site Richelieu)⁴. Ces stages longs peuvent être complétés, le cas échéant, par des stages courts, tels que ceux proposés par l'Institut national du patrimoine.

Veille technique et formation permanente ne suffiraient toutefois pas à éviter l'écueil de l'isolement et du repli qui ne peut manquer de guetter à la longue une petite structure, d'où l'importance d'entretenir un réseau permettant de recourir ponctuellement à des compétences bien identifiées en cas de doute ou d'hésitation quant à une intervention. La tenue de manifestations telles que les journées inter-ateliers de la BnF, organisées chaque année, et leur ouverture aux représentants d'ateliers extérieurs à la BnF sont de ce point de vue particulièrement précieuses. Les journées d'étude organisées par la Bibliothèque de la Sorbonne, entre 2001 et 2003, invitant les ateliers publics parisiens à confronter leurs pratiques, l'avaient tout autant été en leur temps. Renouvelées dans leur dernière configuration, elles risquaient toutefois de se muer en pâle doublon des journées de la BnF désormais ouvertes à des intervenants extérieurs, raison pour laquelle elles n'ont pas été reconduites ces dernières années. Nul doute cependant qu'il y aurait un intérêt à dynamiser le réseau des ateliers de restauration dépendant des bibliothèques de l'Enseignement supérieur, soit en suscitant une rencontre annuelle ouverte à tous leurs représentants, soit en favorisant des rencontres plus informelles mais régulières, d'atelier à atelier.

Quelques exemples de réalisations récentes (cf. présentation PowerPoint)

⁴ Les conditions d'installation de l'atelier ne permettent malheureusement guère, en tout cas rarement, de pratiquer la réciprocité, l'accueil d'un stagiaire, conditionnée par la libération d'un établi, supposant l'absence d'un agent titulaire.